

dans la banlieue de Clermont, département du Puy-de-Dôme (1); à *Roy-a*, ancien comté de Nice, etc.

L'élément francisé *roy* ou *roï* (2) représente l'élément gaulois *rub*. En effet, *Roy-at* se forme de *Rub-iacum*, *Rov-iacum* (3), la *Roë-r* ou *Ruh-rd'* *E-rub-rus*; mais, en Languedoc, le nom populaire des lacs avec écoulement naturel ou factice conserve le radical gaulois sans altération : *Rob-ine*, *Rub-ine* (4), latin *Rubresis*, *Rub-resus* (5); il en est de même du *Rub-icon*, cette rivière fameuse qui séparait les Celtes alpins des peuples de l'Italie centrale, et de notre *rob-inet*. Quant à l'élément *rub*, son origine indo-européenne l'apparente au sanscrit *ri*, couler, s'épancher avec force, d'où *ray-as*, grec $\rho\acute{o}\nu\sigma$, latin *riv-us*, etc.

Roye signifie donc « celle qui se répand avec abondance ».

Laissons les belles eaux de Royes accomplir leur tâche bénie, et ne les quittons pas sans renouveler en faveur de l'industrie qu'elles font agir le souhait inscrit par le bon Guillaume Ribier, conseiller d'Etat sous Louis XIII, sur la porte de son logis : *perennet ut amnis*, « qu'elle soit éternelle comme sa source ! (6).

Deux localités célèbres dans les fastes pré-historiques de Lugudunum sollicitent maintenant nos pas :

— *Cuire* et *Caluire* dont vous ne faites qu'un groupe, à l'instar de l'Administration; souffrez que, pour les besoins de ma cause, je rompe un instant cette union fraternelle.

1° *Caluire*, écrit aussi *Calvire* (7) et dont la véritable orthographe doit être *Calhuir*, n'a pas reçu des âges et des révolu-

(1) Bouillet, *Guide du voyag. à Clermont*, p. 240 à 243.

(2) Dans les dialectes provençaux, *rai*, *roi*, signifie ruisseau fontinal, action de couler, au *rai de la fouan* « au couler de la fontaine; » de là *raian*, coulant, trempé, *raiar*, couler (*Dict. provenç.-franc.*, Marseille, veuve Roche, 1823).

(3) M. Bouillet, au lieu cité.

(4) « La Robine d'Aude » (D'Anville, *Notice de la Gaule*, ve *Rubresus*).

(5) « Lacus Rubresus nomine » (P. Mela, II, 6) — *Rubresem permeans lacum* » (Plin., III, 4).

(6) M. de la Saussaye, *Blois et ses environs*, p. 333, 3^e édition.

(7) *Un voyage au mont Pilat*, p. 27, Bordeaux, Delmas, 1866.